Numéro 60

Mercredi
9 janvier 1980

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Barre : des voeux passés à l'autocuiseur • Corse : des «parallèles» enchainés • Indira Ghandi : un charisme sans politique • L'éditorial de l'Huma : facile ou difficile ? • Charbonnel au R.p.r : un bras de fauteuil sénatorial • Thomson : la direction contrée par les juges • Laurent Fabius : le parlement siège mais ne discute ni ne vote • Sondages sous influences

Barre passe aux aveux

Il est décidé à gouverner sans le parlement

La majorité existe a dit Raymond Barre lundi à l'Assemblée. Il l'a dit sans rire : il n'y avait pas de quoi. « Vous l'avez rencontrée ?» lui a demandé, de son banc, le député socialiste Henri Emmanuelli. Raymond Barre n'a pas répondu : il n'y avait rien à répondre.

Sa majorité, il la recherche depuis le début de la dernière session. Et avec ou sans lanterne, il ne l'a toujours pas retrouvée.

Le Premier ministre s'est échiné à essayer de démontrer qu'il serait faux de dire que son gouvernement était « sans budget, sans majorité, et sanctionné ». L'argument sur le budget vaut son pesant de gros diamants. Oyez : « au lendemain de la décision du Conseil Constitutionnel, il pouvait apparaître que le gouvernement était réduit à l'impuissance et que la vie nationale allait s'arrêter. Aucun des malheurs prédits ne s'est abattu sur la France. Dès le jeudi 27 décembre, l'Assemblée nationale autorisait le gouvernement à percevoir les impôts et taxes en 1980».

Objection M. le Premier ministre : l'Assemblée n'a rien autorisé du tout. Raymond Barre a le mal français de la mémoire courte. La sienne n'a pas tenue onze jours. Car le 27 décembre, sachant bien que les députés ne l'approuveraient pas, il a dû recourir une fois de plus au même artifice constitutionnel. C'est-à-dire, la preuve par 49 que l'opposition n'est pas majoritaire.

Mais là où Raymond Barre n'a pas su ne pas aller trop loin, c'est quand il s'est laissé aller à déclarer : «les tensions et les difficultés qui peuvent exister au sein de la majorité parlementaire n'ont jamais prévalu contre une unité souhaitée par la majorité du pays qui a fait son choix en 1978». Il fallait le dire. Ou plutôt, il aurait mieux valu ne pas le dire. Cela aurait mieux valu pour la démocratie. Pour le parlement. Pour la République.

En somme, le Premier ministre affirme tout tranquillement qu'il peut parfaitement se passer des élus du peuple. Du moment que le peuple s'est prononcé un jour, une fois pour toutes, et pour cinq ans. Et que le gouvernement a seul droit, charge et vocation d'interpréter sa volonté... L'Histoire se souvient où l'on conduit ceux qui avaient inventé cette distinction entre le pays réel et le pays légal. Parce qu'ils voulaient se passer de la légalité.

Raymond Barre a même ajouté qu'il n'hésiterait pas à recourir à l'article 49 toutes les fois qu'un texte risquerait de n'être pas adopté. Et pour bien se faire comprendre : « je ne crains pas sur ce point l'opinion. Celle-ci souhaite que la France soit gouvernée ! »

On a bien compris. Et Joseph de Maistre nous avait depuis longtemps prévenu : «toute nation a le gouvernement qu'elle mérite».

Georges Fillioud

épinglé

« Il n'existe pas de différence substancielle entre les positions du Parti communiste français et celles des autres partis communistes occidentaux. »

G. Marchais, retour de Rome.

Corse : Le pouvoir démasqué par ses barbouzes

Les déclarations de l'armurier Alain Olliel, intercepté dimanche après-midi par des habitants du village de Bastelica alors qu'il s'apprêtait, en compagnie de deux comparses (Leonelli et le commandant Pierre Bertolini) à commettre un attentat contre un militant autonomiste corse, établissent pour la première fois de façon publique et irréfutable :

1. La présence et l'activité sur l'île de membres de services dits «parallèles» regroupés au sein d'organisations contre-terroristes - en l'occurence le groupe «Francia» déjà auteur de nombreux attentats à l'explosif visant à intimider, voire à liquider physiquement des militants politiques génants pour le pouvoir central. Marcel Lorenzini, visé par cette dernière expédition, avait déjà échappé de justesse à un premier plasticage.

2. La liaison entre la préfecture de Région, plus généralement le pouvoir central, et ces organisations. André Olliel était porteur d'une carte du S.a.c datée de 1979. Il est intéressant d'apprendre que, condamné à deux ans de prison pour un vol

(suite page 2)

Est-il ou n'est-il pas facile d'être l'éditorialiste de l'Humanité ?

Est-il ou n'est-il pas facile tous les jours d'être l'éditorialiste de l'organe central du Parti communiste français ? La question n'est pas aussi simple qu'il y parait. Car, de toute évidence, le dit éditorialiste doit bien souvent trouver ingrate la tâche d'aller, encouragé par le seul exemple des publication du Parti socialiste, à contre courant des contre vérités et autres mensonges que charrie la propagande du pouvoir.

Mais la question est malheureusement aussi de savoir s'il est facile ou difficile d'avoir à justifier l'injustifiable. Oeuvre à laquelle s'échinent, hélas, de plus en plus souvent René Andrieu, Yves Moreau ou Jean Pierre Gaudart (et naguère, s'en souvient-on, Laurent Salini).

Signé par le premier nommé, l'éditorial de l'*Humanité* d'hier devrait nous permettre de répondre à la question posée. Son titre indique la difficulté, la peine presque : «Force est de constater...». On perçoit d'un coup d'oeil sur ces quelques lettres imprimées en capitales que René Andrieu s'est trouvé devant l'assez douloureuse nécessité d'avoir à s'incliner devant les faits. Force est de constater, explique d'abord l'éditorialiste, «que nous vivons encore dans un monde où l'intervention, militaire ou non, dans les affaires intérieures des peuples est érigée en règle universelle par les Etats impérialistes».

Il serait malséant, ici, de se livrer au petit jeu consistant à feindre d'avoir compris que René Andrieu visait l'U.r.s.s en

(suite page 4)

POSITION

La discussion budgétaire

Le jeu des sept erreurs

par Laurent Fabius



En fait de stabilité institutionnelle, dont le Président de la République s'était proposé d'être le garant, on s'est vite aperçu que le gouvernement ne réussit à se maintenir en place qu'en multipliant les articles et les abus de procédures. Pour un Président gardien de la Constitution et pour un Premier ministre attentif du respect du droit, trois inconstitutionnalités dans une loi de finances, c'est un palmarès remarquable.

De plus il demande au Parlement de se réunir, mais il ne lui permet pas de s'exprimer. Les parlementaires eux sont respectueux du droit. Et lorsque les socialistes ont developpé l'argumentation que devait retenir deux mois après le Conseil constitutionnel, leurs propos fut reçu par des sarcasmes.

Mais puisque session extraordinaire il y a, il faudrait au moins qu'elle puisse être efficace et non réduite à un débat baclé. Or le budget qu'on nous présente, déjà mauvais en septembre 1979, l'est plus encore en janvier 1980. Mais il devient en outre incohérent.

Invraisemblances, incohérences

2,5 % comme hypothèse de croissance du produit intérieur brut marchand, qui peut croire que ce chiffre ait la moindre vraisemblance ? 2,5 % aussi pour la croissance de la consommation des ménages, mais les prix augmentent, et on multiplie les ponctions sur les ressources des ménages ! 2 % pour la croissance des importations : en fait, ce sera beaucoup plus avec la hausse des produits énergétiques. Et le budget est fondé sur une augmentation des prix de 9 % en 1980, alors qu'en janvier seulement elle sera de 1,6 %, selon le ministre de l'Economie, soit, en un seul mois, presque le cinquième de la hausse annuelle !.

Seconde incohérence, de taille elle aussi : le projet ne porte pas trace des mesures annoncées pour les familles, l'E.d.f, les prêts bonifiés aux entreprises.

Pourquoi s'obstiner sur ces incohérences ? Raymond Barre nous en donne deux ou trois raisons.

Tout d'abord le souci de réalisme. Il faudrait voter le budget tel quel, très rapidement.

Mais le réalisme, est-ce de voter dès le 10 ou le 15 janvier un budget totalement inadapté ou, au contraire, trois semaines plus tard, un budget qui permette de répondre aux exigences de la situation économique de la France ?

Autre argument : «il y aura un ou plusieurs collectifs». Qu'il y ait des collectifs au cours de l'exécution d'un budget qui aurait tenu compte de la situation économique au moment où il aurait été établi, ce serait normal. Mais il ne s'agit pas du tout de cela. Le gouvernement présente un projet sans aucune base réelle, sans incorporation des mesures déjà décidées, et il pense déjà aux futurs collectifs : ce n'est pas très sincère, et pas du tout conforme au droit !

Troisième argument : l'annulation vise uniquement la procédure. Que le R.p.r dise si son refus de voter les recettes est une simple question de procédure... Mais il n'est pas admissible de considérer avec M. le Premier ministre qu'il y aurait deux catégories de loi, les unes qui seraient discutées au fond et votées normalement, les autres - et parmi elles, la loi de Finances - dont la discussion serait bâclée et sur lesquelles nous ne pourrions pas nous prononcer sur le fond. Ce serait grave pour l'avenir.

En vérité, selon moi, ni le Premier ministre, ni l'U.d.f ni probablement le R.p.r, n'ont beaucoup envie que l'on recommence la discussion : les mêmes causes produisant les mêmes effets, ceux-ci nuiraient à «l'image» de la majorité.

Je laisse au Premier ministre le choix du mot pour qualifier ce genre de comportement. J'hésite quant à moi entre incohérent, inefficace, médiocre, méprisant... C'est en tout cas dans ce registre qu'il faut puiser.

Sous Bonaparte le tribunal discutait sans voter, le corps législatif votait sans discuter. Avec Giscard, le Parlement siège en permanence, mais ne discute ni ne vote.

Corse : le pouvoir démasqué

(suite de la première page)

d'armes à la base aéronavale d'Aspretto, il s'était vu délivrer depuis par le président du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio en personne l'autorisation d'exercer le métier... d'armurier.

3. La liaison entre ces organisations et les partis de la majorité. L'un des occupants de la voiture interceptée est membre du Rassemblement pour la République de Jacques Chirac.

Un goût pour la chasse

Les déclarations d'André Olliel établissant ces faits ont été faites en présence d'un représentant du pouvoir central, le capitaine de gendarmerie Alain Trévisol. Le commandant Bertolini, qui semblait diriger l'opération, a préféré quant à lui, justifier par son goût pour la chasse la présence dans le coffre de la voiture d'un véritable arsenal. Les Corses connaissent bien le personnage, (1) et savent quel type de «chasse» il aime à pratiquer.

Au moment où nous imprimions ces lignes, des centaines de militants corses convergeaient vers le village de Bastelica, encerclé par les gendarmes mobiles qui en interdisaient l'accès aux journalistes. Et les déclarations d'Alain Olliel n'avaient fait, après 48 heures, l'objet d'aucun démenti officiel.

(1) Officiellement, ancien inspecteur adjoint du Service Départemental d'Incendie de la Corse du Sud, le commandant Bertolini est soupçonné d'être l'un des dirigeants des plastiqueurs du groupe Francia et d'avoir notamment organisé l'an passé la destruction «exemplaire» de la maison de militant José Stromboni en Corse du Sud.

Riposte est votre journal
En ce début d'année,
parlez-en autour de vous
abonnez-vous
faites abonner les militants.

RIPOSTE

12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Filfioud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils, Michel Deschamp
Administration : Nicole Covillers
Délégué à la Publication : Henri Pradeaux
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

A propos d'un non-évènement

«Compréhensible et logique», c'est le commentaire du nouveau président de la Fédération des Républicains de Progrès, sur la décision de Jean Charbonnel de rallier le R.p.r.

Rompant avec le mouvement gaulliste en 1974 lorsque Chirac avait choisi Giscard contre Chaban, le maire de Brive se voulait oppositionnel. Mais on avait déjà pu mesurer sa détermination lors de la dernière élection du président du Conseil général de Corrèze : Charbonnel avait voté à droite.

Aujourd'hui, le centre de gravité du R.p.r s'est-il suffisamment déplacé vers une opposition verbale pour satisfaire les «options» de Charbonnel ou bien ce dernier a-t-il choisi d'être suffisamment raisonnable pour s'assurer un siège de sénateur de Corrèze ?

Cette question n'a d'importance que pour Charbonnel... C'est pourquoi on comprend mal la place occupée par ce ralliement dans la presse française.

A moins bien sûr qu'on ne surestime gravement l'apport politique de l'ancien ministre de Pompidou ou encore qu'on imagine Charbonnel capable de «radicaliser» le R.p.r. Chirac en est-il réduit à tenter des boutures «de progrès» pour masquer ses forêts de droite ?

Riposte 9.1.80

PROJET SOCIALISTE : Convention nationale samedi et dimanche

La Convention nationale du P.s de samedi 12 et dimanche 13 prochains aura donc un double objet.

D'une part, une convention ordinaire qui, conformément aux statuts «assure les contacts entre le Comité directeur et l'ensemble du Parti».

La Convention extraordinaire, d'autre part, convoquée pour le samedi après-midi et le dimanche, étudiera le Projet socialiste, au vu des conclusions des votes dans les Fédérations. Les quatre cent cinquante trois délégués des Fédérations travailleront en débat général et par forums.

Le programme de cette convention extraordinaire est le suivant :

• Samedi 12 : de 15 à 20h : débat général, de 21 à 24 h : travail réparti en cinq forums (parties I et II : **comprendre et vouloir** ; partie III : **agir**, première priorité - **croissance sociale, droit à l'emploi** ; deuxième priorité - **des hommes et des femmes responsables** ; troisième priorité - **le temps et le goût de vivre** ; quatrième priorité - **une France indépendante et ouverte sur le monde**)

• Dimanche 13 : de 9h 30 à 13h : suite du débat ; de 15h à 18h : rapport de la commission des résolutions. Débat sur le rapport et votes.

TELECOM

Le Parti socialiste, qui a toujours soutenu la nécessité de renforcer la maîtrise du Service public national, sur l'ensemble des moyens de télécommunications, prend acte de l'annonce d'un rattachement prochain de T.d.f au secrétariat d'Etat aux P.t.t

Il tient néammoins, à souligner que cette décision n'a de sens que dans la mesure où elle correspondra avec la publication de textes législatifs et réglementaires, donnant sans ambiguité, la responsabilité technique pleine et entière à l'ensemble P.t.t T.d.f des installations et réseaux publics de télécommunications, y compris toutes les liaisons radioélectriques, en particulier via les satellites.

Les socialistes s'opposeront par tous les moyens, à la création ou au développement de réseaux publics et télécommunications, dans des structures privées ou semi-privées.

Ils exigent en particulier, le retour à une gestion en régie directe des installations et liaisons du réseau Transpac.

Ils défendront fermement, le monopole technique des Télécommunications, étant bien entendu, qu'il s'agit du monopole d'Etat sur le « contenant » et non sur le « contenu » (informations, programmes, correspondances, etc...).

(Communiqué de Jean Renaît, délégué national du Parti socialiste, à l'informatique et aux télécommunications).

FRAUDE FISCALE : des contrôles de moins en moins efficaces

Le ministère du Budget a publié en fin d'année les statistiques de la Direction générale des Impôts. On y constate une baisse inquiétante du nombre et des résultats des vérifications.

Voici la comparaison d'un certain nombre de données entre 1974 et **et 1978** :

Nombre total de vérifications (entreprises) 46.463, **38.426,** soit - 16 %.

Droits simples et pénalités (en millions) 7.132, **7.106** (*)

Nombre de réclamations 753.796, **894.009** soit + 18 %.

Nombre d'instances juridictionnelles 8.244, **10.000,** soit + 21 %.

Ces chiffres prouvent une dégradation du service public tant dans la réduction des vérificateurs que dans l'accroissement des protestations des contribuables.

Aussi, Christian Pierret a estimé indispensable de poser à M. Papon les questions suivantes. :

— Quelles sont les raisons de l'augmentation des charges des services fiscaux en matière de contentieux des impôts et quelle a été la progression des moyens de ces services pour faire face à un tel accroissement de ces charges ?

— Quelles sont les raisons de la baisse du nombre des vérifications de comptabilités d'entreprise ?

— Quelle est la répartition des vérifications de comptabilités des entreprises par secteur d'activité et par tranche de chiffre d'affaires ?

— Quel est l'effet, en termes de rentrées fiscales, du contentieux qui fait suite à une vérification de comptabilité ou de situation fiscale ?

(En francs courants, donc sans tenir compte de la dévaluation.*

SONDAGES D'OPINION

Pour informer ou influencer

Au cours d'une conférence tenue hier à Paris, Louis Mermaz, président du Comité directeur a alerté sur certaines pratiques liées à l'exploitation des sondages. Dans son intervention liminaire, il a notamment déclaré :

«A peine interrompue, la campagne des sondages d'opinion est sur le point de reprendre. Avec le même objectif : assurer la réélection de Valéry Giscard d'Estaing en neutralisant le Parti socialiste. Il s'agit d'empêcher celui-ci de choisir librement son candidat à l'élection présidentielle et de maintenir sa ligne politique...

«Or, dans la perspective des élections présidentielles de 1981, rendez-vous encore éloigné, mais capital de la vie politique française, à la croisée de nos interrogations et de nos attentes, la publication de sondages répétés et les commentaires souvent orientés qui en sont faits visent plus souvent à influencer l'opinion qu'à l'informer.

«Les sondages en eux-mêmes relèvent d'une technique éprouvée lorsqu'ils sont réalisés par des instituts sérieux. Il convient de distinguer les sondages qui sont une photographie de l'opinion à un moment déterminé et qui doivent toujours donner lieu à des conclusions nuancées et les sondages préélectoraux qui permettent d'obtenir les pourcentages de voix dont est crédité chaque candidat déjà connu.

«A seize mois de l'échéance politique, il ne peut être question que de sondages d'opinion. Mais ceux-ci sont trop souvent l'objet de commentaires incomplets, orientés, repris dans des manchettes de journaux ou des flashs d'information à l'emporte pièce.

«Les commanditaires de sondage ont tendance à ne pas publier les résultats dans leur ensemble, à les expliciter et à les relativiser insuffisamment. Ainsi, ils créent dans le public un effet d'entraînement dû à la répétition des mêmes affirmations. On est désormais à cent coudées d'une investigation scientifique de l'opinion.

Hiatus

«Il tend ainsi à se constituer un hiatus entre les résultats des sondages et les commentaires auxquels ils donnent lieu. Nous sommes là à l'intersection de deux domaines, celui d'une science humaine et de la politique. C'est un débat qu'il convient de porter sans tarder devant le public. Ni les instituts de sondage, ni les partis politiques, ni les citoyens ne peuvent se désintéresser du vaste champ que constituent la diffusion et l'utilisation des sondages, car nous sommes en présence d'une matière qui met en jeu le fonctionnement démocratique de nos institutions».

PARTI SOCIALISTE CENTRE DE DOCUMENTATION

QUESTIONS ECRITES

de Yvon Tondon

qui s'étonne des méthodes déloyales employées par certaines sociétés de crédit pour l'instruction et l'acceptation des dossiers, au détriment du petit commerce.

de Jacques Mellick

qui, déplorant l'insuffisance et les limites actuelles des indemnités journalières versées aux accidentés du travail, demande si des améliorations sont envisagées.

de Jean-Yves Le Drian

qui s'étonne des lenteurs de l'enquête sur l'assassinat de Pierre Goldman et de l'impunité de groupe «Honneur et Police» qui a revendiqué le crime et a continué à se manifester depuis.

AGENDA

Lundi 13 janvier - 20h35 - A2 François Mitterrand à «Cartes sur table».

Jeudi 17 janvier - 19h55 - FR3 Le Parti Socialiste à l'émission «Tribune Libre».

Télé- P.S.

LES MILITANTS SOCIALISTES ONT LE DEVOIR D'ETRE AU PREMIER RANG DANS TOUTES LES LUTTES.

Présentant ses vœux à la presse

Barre se souhaite une bonne année

sur l'air de «Je m'voyais déjà...»

A chacun son petit Barre quotidien ! Lundi c'était les députés qui avaient la primeur de l'autosatisfaction matignonesque. Hier ce furent les journalistes conviés à la présentation des vœux du Premier ministre.

Autosatisfait c'est peu dire puisque Barre, à l'entendre, estime qu'il n'y a rien de mieux à faire que ce qu'il fait. Ceux qui suggèrent que ce n'était peut-être pas la meilleure époque pour restituer aux commerçants la liberté de faire valser les étiquettes ou que l'Etat aurait pu prendre sa juste part dans l'augmentation des prix du pétrole en diminuant ses taxes sur les carburants, ou encore qui s'étonnent de la petitesse des largesses prodiguées aux «plus défavorisés» sont tout bonnement des imbéciles qui n'ont rien compris au génie barriste.

Loin des réalités

Quant à ces esprits pervers qui s'acharnent à constater la distance prise par l'Elysée vis-à-vis de Matignon, ce sont tout bonnement des empêcheurs de gouverner en rond. Et ne parlons pas de ces affreux du Conseil constitutionnel qui ont eu le toupet de critiquer l'action gouvernementale dans les attendus de leur décision de rejet de la loi de Finances.

Le Premier ministre, confie-t-on parmi ses proches, a été très impressionné par la «mollesse» des réactions syndicales après les hausses de la semaine passée : la preuve que les Français, eux, comprennent et approuvent ce que fait le gouvernement.

Décidément le pouvoir éloigne de la réalité ! C'est vrai qu'en apparence ce coup de massue n'a pas provoqué de protestations autres que rituelles. Faut-il y voir une approbation silencieuse pour autant ?

Libre après tout à Barre de le croire. Plus rude risque d'être sa désillusion.

Ce n'est pas par des discours, aussi musclés soient-ils, que l'on s'oppose à une politique. Ce n'est pas seulement par d'éventuelles manifestations sans lendemain.

En forçant les Français dans leurs derniers retranchements, en attaquant frontalement cette fois leur pouvoir d'achat, Barre force en quelque sorte son destin.

Fusible de l'Elysée ? Ce n'est plus vrai. Bouclier de Giscard ? C'est fini. Ceux qui pensaient qu'il se contenterait après Matignon, d'une «retraite» comme maire de Lyon doivent commencer à se demander s'il ne vise pas beaucoup plus haut.

La victoire d'Indira Ghandi

Une curieuse fascination

«Un destin de souveraine», «Une personnalité internationale», «une femme qui a su inspirer confiance». Ce sont quelques uns parmi les titres des commentaires qui ont salué le retour de Madame Indira Ghandi à la tête des affaires indiennes. Il ne s'agit plus de commentaires politiques mais d'un poème lyrique !

Les raisons que l'on invoque pour justifier sa victoire sont révélatrices. On parle de «sa personnalité», de «sa force de caractère» - pas de son programme, ni de sa ligne politique. On ne peut expliquer en effet ces extraordinaires bouleversements d'un corps électoral que par des éléments affectifs.

Une succession naturelle

Depuis la mort de Cri Jawaharlal Nehru, son père, en 1964, les Indiens cherchent à remplacer cette personnalité charismatique qui est indispensable à la conception de la vie politique de ce pays. Très naturellement elle lui succède donc. Et son revers électoral de 1976 était dû précisément au fait que ce charisme dont elle avait hérité s'était corrodé au fil des années. En dépit des succès de la guerre indo-pakistanaise de 1971 qui lui avait valu un sursis.

Indira Ghandi a subi de nombreux échecs dans sa politique nationale : échec de la campagne de dénatalité : échec des campagnes en faveur des déshérités. Elle doit plus son retour aux affaires à l'image catastrophique et à la faiblesse de ses successeurs, qu'au souvenir qu'elle avait laissé.

Mais l'âme indienne est ainsi faite qu'elle transcende ses espoirs dans le spirituel, ce qui va jusqu'à déteindre sur la manière de voter.

Madame Ghandi est donc réinvestie de la confiance indienne. Confiance qui de plus est cohérente d'un bout à l'autre du pays. De l'étranger ce changement a bonne allure. L'Inde va retrouver une audience mondiale. Voilà qui justifie l'émerveillement à Paris. Mais à Calcutta cela changera-t-il grand chose ?

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.

☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.

Thomson : les juges n'ont pas suivi la direction

Déception lundi à Nanterre pour la direction du groupe Thomson qui réclamait des sanctions exemplaires contre sept responsables syndicaux accusés de «violence» parce qu'ils avaient, avec le soutien du personnel en grève, confisqué les fiches commerciales de sous-traitance (cf. *Riposte* de mardi).

Les juges, refusant de sanctionner, ont simplement ordonné que les fiches soient restituées... non pas aux représentants de la direction, mais à un huissier, avec une astreinte de 30 F par jour à payer par les syndicats en cas de retard.

Ce jugement, qui laisse l'initiative aux représentants des travailleurs, a été accueilli comme une première victoire. D'autant que les juges, dans leurs attendus, ont manifesté leur étonnement devant l'obstination du groupe à refuser, depuis plusieurs semaines, l'ouverture de négociations.

Etre éditorialiste à l'Huma

(suite de la première page)

parlant d'intervention militaire ou non par des Etats impérialistes. Il ne peut s'agir, cela va sans dire, que des Etats-Unis, de la R.f.a ou même de la France.

Force est de constater, poursuit l'éditorialiste, «que pour arriver réellement à la non-intervention, il faut être deux à la vouloir (...)». Voilà ; la mort dans l'âme, René Andrieu doit se plier à l'évidence : la non intervention, ce n'est pas non plus aussi simple qu'il y parait. Cela se mérite, ou plus exactement, la non-intervention cela se gagne. La non-intervention, cela ne sera dans la poche que lorsque sonnera l'heure «où l'union des travailleurs sera assez puissante pour que tous les peuples du monde vivent dans l'indépendance et la paix».

La non-intervention ne sera en somme possible que dès lors qu'il n'y aura plus d'intervention. D'intervention de l'autre. Bref, les peuples pourront disposer d'eux-mêmes non pas, lorsque les deux hégémonies auront cessé d'être hégémoniques, mais lorsque l'une d'entre elles, l'impérialiste américaine, aura cessé de sévir.

Tout cela, on l'admettra, n'est pas simple. Il n'est pas toujours facile d'être l'éditorialiste de l'*Humanité* ; il faut parfois prendre sur soi-même. On le voit d'ailleurs aussi lorsque René Andrieu reconnait explicitement que «certains partis communistes ont exprimé de leur côté leur désaccord, comme les Italiens et les Espagnols». Désaccord, avoue René Andrieu, que l'on peut montrer en exemple au P.c.f. Même s'il faut se garder d'oublier qu'ils dénoncent «en même temps l'intervention permanente de l'impérialisme sur toute la planète».

Ce qui au demeurant, est assez exactement la position du Parti socialiste. Mais c'est précisément là que l'art d'éditorialiste à l'*Humanité* peut devenir si difficile qu'il tombe dans la facilité la plus totale : l'attitude des socialistes n'est pas évoquée par René Andrieu que pêle mêle avec celles de l'extrême-droite et de M. Hersant...

Il y a aussi des jours, assurément, où il est extrêmement facile d'être éditorialiste à l'*Humanité*.